

Six lignes et au-dessous, 1er. insertion 2s. 6d. Chaque insertion subséquente 7d Dix lignes et au-dessous, 1er. insertion 3s. 3d. Chaque insertion subséquente, 10d Au-dessus de dix lignes 1er. insertion par lignes 4l.—Chaque insertion subséquente, par ligne, 1d. Les annonces se publient... qu'on ne donne pas ordre de discontinuer chaque fois que le nombre d'insertion qu'on requiert n'est point exprimé sur l'ordre.

Imprimé et publié par P. GINGO-MARS RUE ST. AMABLE.

L'AURORE DES CANADIENS JOURNAL LITTÉRAIRE POLITIQUE ET COMMERCIAL.

CONDITION DE L'AURORE Ce Journal se publie trois fois par semaine les Mardi, Jeudi et Samedi matin. Le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par année payables par semestres et d'avance pour la ville et deux fois par semaine pour la campagne les MARDI et VENDREDI midi. La souscription est de trois piastres par année, outre le port, que chaque souscripteur devra payer au Bureau de Poste. On paie au commencement du semestre. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois. Le Bureau de l'Aurore est établi rue St. Amable, près le Marché Neuf. Les Correspondances doivent être adressées et toutes réclamations faites francs de Port à F. GINGO-MARS, propriétaire.

DENTISTE. DR. HARNETT. MEDECIN DENTISTE, Récentement de Londres et Paris. Résidence, Rue St. Lambert porte voisine de Mr. Mussen, rue Notre Dame, MONTREAL.

CONTINUE à manufacturer et à placer ses DENTS MINÉRALES, ARTIFICIELLES et SANS ÉGALS suivant son nouveau principe... [pour les particularités voir le Journal Américain de la Science Dentaire, Juin 1845.]—Maintenant les dents de la Noblesse et la bourgeoisie d'Europe.

Dent de Pivot placée sous les anciens trones sans causer aucun inconvénient, tel que Tumeur; ou même de se nécroser. Le plomb dans les gencives est entièrement éliminé; et Dent Laxative ressertée par un procédé artificiel fait; et toutes autres opérations en connexion avec la Science Dentaire exécutées d'après les derniers principes connus et améliorés.

Dr. H. serait bien aise de montrer le nombre de dents sur une partie ornée de l'Artificiel, au moment en fait de manufacture.

L'Économie dans tous les cas est strictement observée.

NE SÉRIE de leçons sur la CHIMIE, illustrée par de nombreuses expériences, sera professée à l'École de Médecine, rue St. Urbain, en cette session de 1845 et 46.

Les lois de la lumière solaire, de l'électricité et de la chimie des étres organisés sont traités d'après la considération que leur importance toujours croissante requiert.

Le discours d'introduction sera donné le 5 Novembre à 3 heures P. M. toutes les autres leçons seront à 11 heures A. M. s'adresser au DR. SUPHERLAND, Petite Rue St. Jacques.—4 Nov. 1845.

Avertissement important de la Grande Rue St. Jacques.

E. ATKINSON Annonce pour l'avantage de ses pratiques qu'il leur VENDRA POUR ARGENT COMPTANT Cinq pour cent au dessous de ces Bas-Prix ordinaires.

TOUT SON ASSORTIMENT Consistant de Quatre Mil Cinq Cents et Vingt Paires

DE BOTTES ET SOULIERS, ET MIL, Huit Cents, et Vingt-cinq Paires CLAQUES DE CAOUTCHOUC.

Pour Dames et Messieurs—Manufacturées Patent et Paris, le tout de la première qualité, tant sous le rapport des Matériaux que sous celui de la Main-d'œuvre, en conséquence valant

CINQUANTE PAR CENT De plus que les articles inférieurs tandis que le prix est beaucoup au DESSOUS

De la valeur réelle; le tout vendues à très peu au dessous du PRIX COUTANT.

Montréal, 27 Sept. 1845.

BAIL DES PEAGES SUR LE

CANAL CHAMBLÉ AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à LUNDI le VINGT-NEUF de DÉCEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Écluses au Canal Chamblé, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain.

Les Soumissions devront être envoyées au COMMISSAIRE DES DOUANES, à Montréal, en indiquant sur le revers "Soumissions pour les Écluses du Canal Chamblé." On exigera des sûretés pour la somme de CINQ CENT LOUIS, pour la bonne tenue des Écluses (ou Canal) pendant qu'il y ait un nombre suffisant de soumissionnaires; ainsi que des Écluses, des Lampes, dont la réunion n'est pas nécessaire, et pour la production de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge des écluses ou des éclusiers.

Toutes les informations concernant les revenus du Canal peut être obtenues, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général, le 14 novembre 1845.

Les paiements nouvelles de Mont 6 l et de Québec sont priés de donner trois insertions ou succès d'avis en tant et d'envoyer le comptes à ce Bureau—20.

C. C. SPENARD, N. P. BUREAU DE NOTAIRE

avec celui de J. H. John, écr. N. P. No. 83, encadrure des Rues St. Paul et St. Vincent.

LE STEAMBOAT LADY COLBORNE

NE se disposant à faire le service régulier de deux fois par semaine, entre Montréal et St. Ours, les Mardi et Vendredi, laissera Montréal chaque jour à 3 h. P. M. et ST. OURS à 5 h. A. M. les Lundi et Vendredi. Quant aux effets de commerce le fret est de 5s. le tonneau. Prix du passage dans la cabine de B. Rother à Montréal, 2. 6l. Entrepont 7l. Montréal, 27 Octobre, 1845.

V. BRASSART, PROFESSEUR DE CLARINETTE, ELEVE DU CELEBRE STRADIO, Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, à l'Institut pour former les amateurs de la MUSIQUE VOCALE et INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDES MUSICALES. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, N° 150 (aubourg St. Laurent, maison de M. J. RAFFET, 4ème porte en montant la rue. 3 NOV.

AVIS. Le sous-sigé donne avis public qu'aucune personne ou personnes ne devront transiger aucune affaire avec VERONIQUE BRISBOIS, mon épouse; car je ne serai responsable d'aucune affaire ainsi que des dettes qu'elle peut contracter. HENRI CARRIERE. Montréal, 21 Octobre 1845.—le as.

MAGASIN DE POELE. LES SOUSSIGNES annoncent à leurs amis et bien au public, que leur MAGASIN DE POELE est bien connu et a reçu plusieurs nouvelles et superbes collections à leur ancien fond, venant de la célèbre "St. Albans Foundry," maintenant confidentiellement offerte pour inspection la plus grande variété des PATRONS DE POELE et des plus approchés qui ne furent jamais introduits dans cette cité.

POELE DE CUISINE. Lesquels ont atteint la perfection en y introduisant des améliorations graduelles fondées sur l'expérience de plusieurs années, les a rendu tout ce qu'on peut attendre de délectables dans une "POELE," en regard aux nombreux modèles de poêle en a faites et à leur économie incroyable de bois. Ces Poèles ont été la cause de la grande célébrité de leurs inventeurs et l'étude et le temps qu'ils leur ont dévoué ont été amplement récompensés par leur usage exclusif partout où il est en usage.

POELES D'ORNEMENS DE SALONS. D'une forme magnifique et unique avec deux portes, ayant tous les avantages de joyeuses Grilles, pendant que le chaleur qu'ils donne ex-cède celle d'aucun Poêle ordinaire avec deux fois la quantité de bois, comme ils ont le dessus solidement et embelli qu'ils peuvent retenir l'air chaud, et qu'ils s'adaptent aussi bien au bois qu'au charbon.

PANEL BOX STOVES. Un article nouveau et élégant de toute grandeur et différents patrons.

POELES D'EGISES (MR TIGHT), d'HO TEL, BUREAU ET SALON. De tous styles et dimension, combinant l'utilité et l'économie, tandis qu'un dessin modeste a été observé dans chaque Patron.

Les Poèles ci dessus sont tous garantis être in-surpassables pour la finesse de la fonte et d'une durée extraordinaire, ayant reçu de nombreuses éloges et de satisfaction par ceux qui ont eut le bénéfice de leur usage.

—AUSSI— Poèles de Strator, Double et Simple Do Do de Salen Poèles de Cuisine d'Écote, nos. 3, 4, 5 et 6. Do Trois Riviers Do Do Doubles et Simple, —ET— Un grand assortiment de GRILLES, de différents styles et grandeurs.

A vendre par BARRETT & HAGAR, Enseigne du Soufflet d'Or, 109, Rue St. Paul. 26 Sept. 62

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES: 250 Boites Vaiselles du Canada 100 Do Do Parkgate 50 Do Do Pontant BARRETT & HAGAR. 26 Sept. 62

ZINC:— 2 tonnes, légers et endommagés, A vendre au prix par BARRETT & HAGAR. 26 Sept. 62

CHARRUES.— Différents Patrons supérieurs des CHARRUES AMÉRICAINES. —PAREILLEMENT— Égouts en fonte, de différents grandeurs. BARRETT & HAGAR, 62

MELANGES. LE CHEMIN DU MARIAGE. VI. SUIT.

Dix minutes après, le marquis et la marquise d'O roulaient en chaise au côté de Lucienne; le cocher fouettait ses chevaux et un homme qui a reçu des ordres en conséquence.

Au moment où Roger et sa femme s'entretenaient à Marly, le vicomte de Morsan quittait discrètement l'alcove où se trouvait Mlle Furet. Au moment de refermer les rideaux, il se pencha doucement sur le front de la belle donnesse; mais ses pieds pressaient le tapis muet.

—Adieu, Geneviève; dit-il à la fesse mers de qui n'eut garde de répondre, et faisant jouer le ressort de la porte secrète il disparut.

Un joyeux sourire souleva les lèvres roses de la comédienne, qui avait eu toutes les peines du monde à s'empêcher vingt fois d'éclater de rire.

—Bon soir! bon soir! dit-elle gaiement. A demain les confidences!

Et tournant sa jolie tête sur l'oreiller, elle s'endormit tout de bon.

Le vicomte éveillé au bruit de ses valises, se fit seller un cheval et partit au galop. La nuit était seraine, la campagne somnolait sous la lumière blonde des étoiles, et l'on n'entendait pas d'autre bruit que le chant de la fauvette sous les pépinières.

M. de Morsan aspirait l'air à pleine poitrine, le cœur bondissant d'aise. Son cheval piaffait sous lui, et n'aurait pas vendu une heure de sa nuit pour le bonheur de tous les rois de la terre en ce jour.

A une portée de fusil de Chaton, sur le bord de la route, une voiture de couleur brune venait de s'arrêter; la tête d'une femme couverte d'un capuchon et d'un bonnet était penchée à la portière regardant du côté de Lucienne. La voiture n'avait d'amis, pas plus que le cocher de livrer.

A la vue de l'équipage le gentilhomme ne fit qu'un bond de la salle au marchepied.

—C'est enfin vous! dit aussitôt la dame au capuchon. Voilà près d'un quart d'heure que je j'attends!

—C'est d'un bonheur que j'ai perdu. Mais puisque je vous vois, je veux oublier ce qui est passé pour ne penser qu'à l'avenir.

—Vous me connaissez donc? —Sans doute. Ne vous ai-je pas? Le vicomte mentait effrontément. Il ne savait encore à qui il avait à faire, de Mme d'O ou de Perthuis ou de Claudine. Mais la voix de l'inconnue était d'un timbre jeune et frais, la main qu'on lui abandonnait était douce et caressante. Il comptait sur le hasard pour deviner le reste.

—Mais montez donc! reprit vivement la dame qui se payait des belles réponses du vicomte.

M. de Morsan n'eut garde de refuser cette invitation et monta dans la voiture.

Le cocher se pencha sur son siège et demanda au valet qui fermait la portière de quel côté il devait pousser les chevaux.

Le valet se gratta l'oreille et à son tour le demanda à la dame au loup.

—A propos, s'écria-t-elle étourdiement, où allons-nous? —Les fées ont toujours quelque palais, répondit M. de Morsan et je suis tout prêt à vous suivre.

—Chez moi! c'est impossible. —J'ai aux environs un pauvre petit château que je mets à votre disposition.

—Chez vous? Non! non! repiqua l'inconnue avec un geste d'effroi. —Ni chez elle, ni chez moi, vena le vicomte, ce n'est pas Claudine. Morbleu! il faut que je me venge ou que je me marie.

—A merveille! dit-il, et se tournant vers la comédienne il reprit: —Allez à Bougival; mais tandis que le valet repousait la portière il se pencha rapidement, comme pour dégager le pan de son habit arrêté dans la portière, et lui dit à l'oreille en gissant quelques pièces d'or dans sa main: —A Lucienne, au galop.

La voiture partit sur le champ. —Mon Dieu! murmura l'inconnue, il est sauté.

Un quart d'heure après cette scène, deux voitures se rencontrèrent ensemble au détour de l'avenue qui conduisait du village au château du vicomte. Trois minutes après elles arrivaient de front devant le perron du château.

L'inconnue et M. de Morsan n'avaient pas pris garde à cette scène, tant ils étaient occupés de choses qui paraissent singulièrement intéressantes.

Au bruit des deux voitures roulant sur le gravier, un valet de pied accourut un flambeau à la main, et au même instant le marquis et la marquise d'O, le vicomte et la dame masquée descendirent.

Au milieu d'une ténacité de la nuit, et troublée sans doute par la rapidité de la course, la dame inconnue n'avait pu reconnaître les localités, mais à la vue de la marquise d'O elle poussa un cri et voulut rajuster son masque. Mais il était trop tard.

Le flambeau du valet venait d'éclairer en plein le joli visage un peu effarouché de madame de Perthuis.

Au cri de madame de Perthuis, le vicomte se tourna et vit Mme d'O qui s'appuyait au bras de l'inconnue du Cocoon d'Or.

—Allons! pensa-t-il, j'ai pris le chemin de traverse de la galanterie pour arriver au mariage, et galamment il se pencha sur la main de sa compagne qu'il baisa.

Cependant M. de Morsan ne comprenait pas bien encore le motif de la présence de la marquise à son château, à cette heure avancée de la nuit, tout en soupçonnant celui qu'il y avait sur le chevalier de Guiche d'en être l'initiateur.

—Le chevalier de Guiche! s'écria-t-il à la fois les deux dames tout étonnées.

—Permettez-moi, dit le vicomte, répliqua le marquis avec un sourire qui donna fort à penser au jeune gentilhomme; M. le chevalier de Guiche, qui est de mes amis, porte un nom des plus honorables, et cependant vous ne trouvez pas mauvais que je tienne à celui que j'ai reçu de feu mon père le très honoreur marquis d'O.

—A ce nom, M. de Morsan tressaillit. —Le marquis d'O! fit-il.

—Et même t'voilà madame, ajouta M. d'O en se tournant vers sa femme, qui vous expliquera mieux que moi le motif de notre visite. J'ai pensé qu'étant venu de compagnie, elle vous serait moins importune.

Le vicomte s'inclina, mais au moment de s'approcher de Mme d'O il dit tout bas au mari: —Ah! monsieur, vous méritez votre réputation et vous avez la partie. Mais quidale aussi se serait avisé de soupçonner un mari sous l'habit d'un confident!

Mme de Perthuis avait suivi cette scène du regard, n'osant hasarder une parole; rouge et confuse, elle en cherchait l'explication sans la comprendre, mais voyant le marquis seul, elle fit deux pas vers lui.

Et ce danger pressant dont vous me parlez! dit-elle en tirant de sa poche la lettre qu'elle avait reçue dans la journée.

—Sur mon honneur, madame c'est à peine si pour vous contraindre à être heureuse, j'ai avancé de quelques heures celle où il devait écouler. Si M. de Morsan ne s'était pas engagé cette nuit, je suis un gentilhomme qui se serait vu dans la nécessité de lui passer de main son épée au travers du corps.

Le regard qui accompagna ces paroles ne laissa pas de doute à Mme de Perthuis sur les intentions du marquis. Elle lui rendit la main en souriant.

—Faut-il donc encore que je vous remercie? dit-elle.

—Non, vraiment, nous sommes quittes: e perds un rival et vous gagnez un mari.

Durant le court entretien de Mme de Perthuis de Mme d'O, la marquise avait adressé sa prière à M. de Morsan, qui l'avait écoutée en homme qui veut tout au moins sortir avec honneur d'une affaire où tous les profits ne sont pas de son côté. A

l'air de Mme d'O, il comprenait bien qu'il n'avait plus d'espoir de concevoir de ce côté.

—Veuillez prendre la peine de me suivre, madame, lui dit-il; vous allez être obéie sur le champ.

Mais au moment où la compagnie se dirigeait vers le château, une double apparition vint la surprendre lu quement.

C'était tout à la fois, du côté de la cour, Geneviève qui, abandonnant le bras de Pierre, courait se jeter aux pieds de Mme d'O, et sur le perron, un flambeau à la main, Claudine, en corsette, qui invitait toute la compagnie à passer au salon.

La fille crédule, ayant tout vu de sa fenêtre, avait trouvé plaisir de compliquer les embarras du vicomte en prenant sa part de l'aventure.

—Par ici, madame, par ici, disait-elle à Mme de Perthuis, en montrant l'étal de ses dents.

M. de Morsan, un instant stupéfait s'élança vers elle: —Taisez-vous, lui dit-elle; j'ai été ingénu, mais maintenant, je puis bien être soubrette ici.

—Oh! la vilaine! fit le vicomte qui comprit tout.

Mlle Furet lui répondit par un sourire, et passa devant lui, introduisant Mme de Perthuis dans l'appartement.

Tout entière au plaisir de revoir sa filleule, pour laquelle elle éprouvait un véritable amour, Mme d'O n'avait rien remarqué de cette scène triple; mais comme elle relevait la tête pour demander par quel étrange événement Geneviève se trouvait libre, alors qu'on la croyait prisonnière, le marquis, victorieux, vint au secours du vicomte.

—C'est une surprise que M. de Morsan vous ménageait, lui dit-il; Geneviève était confiée aux soins de Pierre, déjà depuis le cocher du docteur.

Geneviève allait répliquer, mais Mme de Perthuis n'étant pas loin, Roger lui fit signe de se taire.

—Et bien dit M. d'O au vicomte, tandis que Claudine, riant sous cape, notait dans le salon avec son tablier ce soubrette étourdi.

—Je suis content et battu.

—C'est toujours ça, en attendant que vous soyez marié, reprit le marquis avec un indéfinissable sourire.

AMEDES ACHARD. Currier Fiaquin. FIN.

ACCIDENT DÉPLORABLE.—L'ouragan de 2 courant a enlevé à la paroisse de St. Jean, de l'Orléans, un de ses plus respectables citoyens, Hubert Fortin, pilote, noyé à la rivière Ouelle avec un jeune homme nommé Frs. X. Dugal, fils du capitaine Dugal. Ce respectable pilote brisa pour déplorer sa perte une épouse et trois enfants en bas âge.

Il n'est pas dans toute la province une seule paroisse qui soit au si souvent affligée par les accidents arrivés sur mer que la petite paroisse de St. Jean. Presque toutes les tempêtes en plongent les citoyens dans le deuil. Voici les noms de quelques-uns qui ont eu les fers pour tombent depuis 1832. La plus grande partie des victimes de l'élément destructeur sont de respectables pilotes. Dans le cimetière du lieu à peine li-sons nous, sur les monuments élevés à la mémoire des morts, les noms de ceux ou trois de ces hardis navigateurs qui soient morts tranquillement au milieu de leur famille.

1832.—Jean Roussel, Joseph Paquet, Antoine Roussel, Frs. X. G. nest.

1831.—Joseph Lavertière.

1836.—Pierre Fortier, Gilbert Fortier, Joseph Plante.

1837.—Magloire Paquet, Michel Fortier. 1838.—Joseph Courdeau, George Grégoire, Joseph Descombre, Joseph Emond, Ami Gobeil.

1839.—Etienne Thivierge, Frs. C. G. deau, Joseph Jahan, Jean Jahan, Thomas Jahan, Gabriel Pepin, Pierre Pepin, Joseph R. y. Frs. Royer, Pierre Royer, Louis Servant, Frs. Pouliot, François Dupuy, Pierre Dupuy, Laurent Paquet, George Paquet, Moyses Pepin, Jacob Peuc, Edouard Ignace, Jean Pouliot, Thomas Pouliot, Joseph Gobeil, Thomas Tremblay, Ami Paquet, J. B. Turcot, Cecile Gobeil.

1841.—Pierre Crêteau, Octave Gobeil

1842.—J. B. S. Ryan, Magloire Crépeau. 1844.—Ant. Blouin. 1845.—Hubert Fortin, Fr. X. Dugul. —18.—Canadien.

L'Aurore des Canadas.

MARDI 25 NOVEMBRE, 1845.

DEPART DE LORD METCALFE.

Tant que nous n'avons pas été en poses sions faits suffisans pour baser une assertion dont nous puissions garantir la vérité, nous n'avons pas voulu courir le risque de tromper nos lecteurs, mais maintenant nous pouvons leur annoncer que le Gouverneur avait prévu que sa maladie ne lui permettrait pas de continuer d'administrer le Gouvernement de la Province. A la demande qu'il faite, il a reçu permission de le laisser-Permission qui lui laisse le choix du temps comme des circonstances convenables. On ignore encore quel sera son successeur, chose sur laquelle on ne peut que former des conjectures. On peut cependant dire que Lord Cathcart se trouve chargé de l'administration provisoire du Gouvernement.

A raison de l'Etat avancé de la saison son Excellence va partir de suite demain probablement pour passer la mer dans le prochain Paquet.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le vaisseau à vapeur le Britannia, arrivé le 20 à Beaton, nous donne des nouvelles de Liverpool du 4, et de Londres du 3.

Le Journal de Gloucester annonce deux nouvelles conversions au catholicisme, le Révérend F. Neve, recteur de Poole, et le Révérend Edmond Escout, un des curés de Cirencester, nouveau représentant d'Oxford.

En Angleterre et en Irlande, la récolte de Patates paraît absolument manquée. Une commission s'occupe de l'état de la récolte et doit faire rapport sous peu. En attendant elle recommande certaines mesures pour retarder le fléau. Un cultivateur de Drogheda, a perdu de la sorte, la récolte de 9 acres, sa perte se monte à £200, un autre en a perdu 18 acres. La fureur de spéculer sur les chemins de fer vient d'être un peu refroidie par les découvertes que le Times de Londres a faites de la mauvaise foi qui régno dans beaucoup de ces entreprises, qui ne sont proposées que comme un moyen dont on se sert certains agitateurs, afin d'empêcher les avances que font les crédules actionnaires.

La police de Lyon vient d'arrêter une bande de faux monnoyeurs, qui y faisaient leur métier depuis quinze ans.

En Ecosse on se propose de creuser un tunnel sous la Clyde. Cette idée paraît avoir été accueillie favorablement.

Il paraît qu'en Algérie, les troupes françaises au nombre de 5,000 sont parties d'Oran pour se mettre à la piste d'Abdel-Kader. La plus grande activité règne dans ces ports du midi de la France, où l'on s'occupe d'embarquer 20,000 hommes de troupes qui doivent aller renforcer l'armée d'Algérie.

La récolte de grains en Russie, en Pologne et dans plusieurs parties de l'Allemagne paraît avoir été bien médiocre.

Le Times de Liverpool parle d'un engagement qui aurait eu lieu entre les naturels de la Nouvelle Zélande et les anglais. Dans l'attaque d'un fort en possession des premiers, les anglais auraient été repoussés par les naturels obéissant à un chef Hoki. Ceux-ci, suivant un rapport auraient perdu 200 hommes, et les anglais onze tués et trente sept blessés. Les troupes anglaises des 58e et 96e régimens et des soldats de marine de trois vaisseaux auraient fait leur retraite en bon ordre.

Montréal, ce 21 Nov. 1845.

Aux Patrons de L'AURORA DES CANADAS.

Après tout-à-l'heure cinq ans de liaisons avec un papier qui vous a du son existence, et qui vous la devra j'espère encore longtemps, l'époque est arrivée pour moi où ces liaisons ont dû cesser. Mais je serais mécontent du moi, si, en effectuant aujourd'hui ma retraite d'une feuille à laquelle j'ai consacré pendant cinq ans tous mes soins et toutes mes énergies, je ne me plaisais pas à reconnaître que, malgré les infortunes attachées à l'état de journaliste politique, j'ai mille fois été récompensé de mes travaux et de mes déboires par d'honorables sympathies. J'ai défendu la cause de mon pays comme je la concevais, sans

arrière pensée, le cœur droit et désintéressé; et si je me suis trompé, ça été de bonne foi. Le sort que je m'y suis fait en est la meilleure preuve. Passé deux fois par l'orage de la polémique, j'ai apporté, dans l'arène de la discussion, les passions de mon temps, et je dépose derrière la toile et dans les coulisses du théâtre que j'abandonne, toutes ces passions empruntées à l'arène que j'avais à lutter, à mon corps défendant, pour n'avoir plus qu'à rencontrer des concitoyens, et serrer la main à des amis et parler à des frères. Mais en me retirant de la scène pour ne fouler plus comme les autres que le sol de ma patrie, en citoyen utile à la société par ma conduite et mon industrie, je ne renonce pas à m'y retrouver un jour si, par des circonstances que je ne prévois ni ne calcule, j'y devais devenir utile. Depuis deux mois j'ai répondu par le silence absolu à toutes les conjectures dont j'ai été l'objet, et je m'en tiens encore là.

J. G. BARTHE.

TEMPERATURE.—Une chose bien remarquable et qui n'est pas nouvelle, c'est qu'il n'y a pas encore de neige à Montréal quoiqu'il en soit tombée beaucoup dit-on, dans la partie inférieure du Bas-Canada, comme dans le Haut, dont le climat est beaucoup plus doux, même dans les Etat Unis bien au Sud de Montréal. Nous n'avons pas le temps d'appuyer sur les causes probables de cet espèce de phénomène auquel nous reviendrons, s'il est possible.

Samedi dans la nuit, il est tombé une petite couche de neige. Dimanche matin la neige qui tombait s'est convertie en pluie et le soir un vent violent de l'Ouest nous a apporté la gelée. Nous ne pouvons nous plaindre de l'automne qui, cette année, a été plus douce que de coutume. Les nombreux indigents de notre ville ont du voir finir avec peine, cette saison qui les avait tant ménagés, en leur faisant épargner le bois, qui déjà s'élève à un prix considérable. Que Dieu ait pitié des pauvres si l'hiver est aussi rigoureux que l'automne a été favorable.

Horrible!—Les journaux anglais de cette ville racontent la mort d'une malheureuse créature, arrivée dernièrement, sous les circonstances les plus pénibles. Cette victime de l'infortune est une jeune fille, de 22 ans, du nom de Maria Nash. Elle naquit et fut élevée en Angleterre, d'où elle partit l'été dernier pour venir en Canada. Arrivée ici vers le mois de juin, avec un frère plus jeune qu'elle, elle alla loger à une taverne vis-à-vis le quai des steamboats. Là, son frère se mit à boire, et elle resta seule entourée de personnes qu'elle ne connaissait pas. Elle eût préféré mille fois, pour son frère, pour sa sûreté, et sa tranquillité, se trouver dans une maison plus respectable et moins fréquentée; mais elle était étrangère dans Montréal et ne connaissait que son jeune frère, qui loin de la protéger, ne lui causait que de l'inquiétude et du chagrin. Là-dessus, deux jeunes gens la virent dans l'auberge, et lui demandèrent si elle n'aimerait pas mieux venir passer quelques jours chez leur mère, avec son frère, en attendant qu'elle put se placer; ils l'assurèrent qu'elle serait tranquille et bien traitée. Cette jeune fille, pleine d'innocence et de naïveté, mettant toute sa confiance en ceux qu'elle regardait déjà comme des protecteurs et des amis, partit avec son frère et les deux individus en question, toute heureuse de quitter un lieu où elle ne pouvait vivre en sûreté. Mais elle fut bien cruellement trompée. On la conduisit dans une maison, (dans un de ces repaires du crime, sans doute) où elle fut séparée de son frère, qui était un ivre et qui fut chassé de la maison vers deux heures du matin. Le jeune homme n'eut plus connaissance de sa sœur que deux jours après, qu'il la rencontra à l'auberge où ils étaient entrés en arrivant à Montréal. Elle paraissait triste jusqu'à la mort, et dit à son frère qu'elle était déshonorée. Elle perdit bientôt la raison, le chagrin la troubla, elle tomba malade, et on fut obligé de la porter à l'hôpital général. Delà on la renvoya à l'hôpital des émigrés. Elle était sans parole et sans entendement; on refusa de la reconnaître pour une émigrée, et elle fut renvoyée de nouveau à l'hôpital général. Mais le même jour une personne certifiée qu'elle avait émigré pendant la saison, et on la ramena enfin à l'hôpital des émigrés. Elle demeura plusieurs semaines dans un état d'insanité mélancolique. Elle devint ensuite furieuse, elle déchirait ses vêtements, et voulait se jeter par la fenêtre, elle fut plusieurs jours sans vouloir prendre de nourriture. Au bout de cinq ou six semaines elle était comme un squelette. Elle se remit au lit, et bientôt le Tout-Puissant l'appela à lui. Ainsi finit la vie de cette belle et innocente créature.

Quelle exécution ne doit pas peser sur ceux qui ont été la cause de ses souffrances! C'est un crime horrible, un meurtre des plus atroces; et cependant les auteurs de cette atrocité demeurent impunis, et se ré-

joissent peut être, en supposant qu'ils ne seront jamais connus, et dans l'espoir que cette jeune victime, étant sans parents et sans amis, ne pourra exciter les sympathies de la société et réclamer la protection de la loi. Mais il faut espérer qu'un crime comme celui-là ne restera pas sans punition. Il est un peu tard il est vrai pour connaître les auteurs de ce forfait, et le lieu où il a été commis. Il n'y a que le frère de la jeune fille qui pourrait peut-être par la suite donner des renseignements sur cette affaire, mais comme il était étranger dans la ville, on n'a pu obtenir de lui rien de certain. Tout ce qu'il dit c'est qu'en partant de la taverne avec les deux jeunes gens, ils ont passé par la grande église, qu'ils sont entrés dans une maison où il y avait une table, des baguettes, des boules, que sa sœur fut renfermée dans une chambre séparée, qu'il fut invité à jouer par les jeunes gens, qu'il fut beaucoup de ruiné, et qu'ensuite on l'envoya de la maison. Il est engagé actuellement dans la boulangerie de M. Willock.

Il faut espérer pourtant que cette affaire s'éclaircira, que l'innocence ne sera pas injustement opprimée, et que ces méchants recevront le châtement qu'ils ont mérité.—Minerva.

Le Montreal Herald de samedi, donne une autre version de l'affaire, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs. L'éditeur paraît avoir puisé ses renseignements aux bureaux de la police.

Un samedi, dit-il, le 14 de juin dernier l'agent de police Moriarty, vit deux hommes qui s'efforçaient de faire entrer une fille dans un Cab, on sut plus tard qu'elle s'appelait Maria Nash; il s'approcha d'eux pour savoir ce qu'ils faisaient; remarquant que la fille était presque idiote il la conduisit à la station de police avec un des hommes (autre s'étant évadé), le prisonnier connu pour un homme de mauvais caractère, fut examiné par M. Leman, le di manche matin, et quoiqu'il ne fut pas accusé fut retenu pour être plus amplement interrogé.

Le lundi matin il fut conduit devant le Col. Ermatinger, et le frère de cette fille (qu'on avait arrêté pour ivrognerie et renvoyé de suite) parut alors. N'ayant rien dit contre l'accusé, celui-ci fut relâché. La fille fut remise à son frère—après qu'on eut appris qu'elle était une pauvre idiote, qu'une paroisse d'Angleterre avait fait émigrer pour se débarrasser d'elle. Elle fut ensuite conduite à l'hôpital, mais sa maladie n'ayant pas été jugée du genre de celle qu'on admet dans cette institution, elle fut regre dans l'hôpital des émigrés par M. Brennan qui lui en avait une fois déjà refusé l'entrée. Depuis ce jour jusqu'à sa mort, elle fut entourée des soins les plus dévoués par M. Allison qui se trouva à la tête de ce département. Ce Monsieur lui procura, par extraordinaire, les secours des docteurs Crawford et Badgley.

Suivant le Herald, elle n'aurait été l'objet d'aucune violence.

Nos lecteurs choisiront entre ces deux versions celle qui leur paraîtra plus vraisemblable. Un crime bien plus certain est celui de la malheureuse qui, à l'hôpital de la maternité s'étrangla un de ses enfants, fruit d'une union criminelle.

L'histoire de cette jeune fille que les chroniqueurs et les éditeurs nous dépeignent comme "une belle et intéressante enfant" qui avait été entraîné par de grands séducteurs dans une maison de jeu où elle avait eu à subir les violences de jeunes débauchés, qui sont plus nombreux qu'on ne le pense; eh bien, maintenant il résulte de l'enquête dont parle le Herald que cette "intéressante et belle jeune fille" n'était qu'une idiote et que la scène dont on a fait tant de bruit n'a eu lieu que dans le cerveau de M. P. Brennan, agent des émigrés, et au bout de la plume des chroniqueurs et éditeurs. On dirait ordinairement que ces messieurs sont payés pour calomnier la ville au dépens du bon sens et de la morale.

USINE ST. PIERRE.—Nous apprenons que MM. Aubin et Smolenski sont arrivés hier de Québec en cette ville, dans le but de former une compagnie en commandite pour exploiter la briqueterie dont ils sont les propriétaires. L'objet de cette Compagnie serait de fournir des briques aux incendiés à 10 pour cent meilleur marché que celles que des spéculateurs se proposent d'importer le printemps prochain. Nous croyons que cette entreprise mérite l'attention de nos lecteurs.

LE JOURNAL DE QUEBEC.—Le pauvre journal paraît être aux abois; un émissaire arrivé en cette ville distribue à tout le monde une espèce de prospectus priant humblement le lecteur de s'abonner au moniteur du passé; et où l'on déclare en tête d'un

lengue liste de promesses, toutes plus ou moins amusantes, que MM. Cauchon et Côté sont journalistes à leur compte? Qui l'aurait pensé? Donnez au pauvre, est une maxime de l'évangile que nous rappelest à nos lecteurs. s'

Nous regrettons que l'Éditeur du Journal de Québec n'ait pas eu le courage de profiter d'une occasion toute récente pour avouer qu'il avait injustement accusé M. Kelly de péculat. Un écrit communiqué au Canadien (que nous reproduirons quelquefois de ses jours) lui reprochait certainement avec beaucoup de modération de n'avoir pas encore réparé cette faute. L'éditeur prétendant nous ne savons sur quel fondement, que l'écrit était l'ouvrage du président du Conseil, répond à ce reproche d'une nature bien grave, en s'écriant Quelle logique! Nos lecteurs pourront se convaincre par eux-mêmes si l'écrit en question manque de logique mais quand e'ent été le cas. L'éditeur du Journal de Québec en aurait-il été plus excusable de ne pas avouer sa faute, surtout connaissant, comme il le sait, que l'accusation qu'il a lancée contre M. Kelly, est une pure calomnie, que rien ne peut pallier.

Nous appuyons sur cette affaire d'une manière toute spéciale, car il est vraiment déplorable que des hommes revêtus d'un caractère public, puissent ainsi faire à la réputation d'autrui, d'aussi graves atteintes et refussent si obstinément de faire réparation d'honneur, quand ils ont pu se convaincre de manière à n'en pouvoir plus douter qu'ils étaient dans l'erreur.

Les électeurs qui désirent exercer leur droit à la prochaine élection municipale, feront bien de se souvenir que si leurs cotisations ne sont pas payées au 1er janvier prochain, ils se trouvent non qualifiés. Il est juste que ceux qui n'accomplissent pas les devoirs de citoyens, ne jouissent pas des privilèges qui sont attachés à cette qualité. Non pas que nous approuvions pour cela les charges réellement énormes que notre Corporation fait porter à la ville. Certes personne plus que nous n'est disposé à blâmer le mauvais emploi qu'en fait des deniers qu'on arrache aux artisans, à la classe ouvrière pour les prodiguer en améliorations qui sont toutes plus ou moins entachées de favoritisme, et d'esprit de coterie—mais parce qu'il est dans l'ordre que l'autorité soit respectée. C'est au peuple à faire choix d'hommes qui veilleront plus à l'intérêt général qu'à leur intérêt particulier.

ACCIDENTS.—On nous dit que mercredi dernier, comme on démolissait une vieille maison, près du marché, à Trois-Rivières, quatre enfants qui se trouvaient là furent ensevelis dans les débris. On est parvenu à en retirer trois vivant dont un avait le bras moulu au point qu'on fut obligé de lui faire l'amputation, le quatrième a été retiré sans vie. Nous apprenons par le Mercury que deux autres sont décédés depuis.

On nous apprend aussi qu'un jeune homme s'est broyé un bras, à St. Remi, dans un moulin à battre, s'étant accroché la main dans une roue qui lui entraîna le bras jusqu'à l'épaule, d'où on le retira tout mort.

INFANTICIDE.—Un jury d'enquête sur le corps d'un enfant nouveau né, à Montréal, vient de rendre le verdict qui suit: "Le dit enfant a été volontairement et intentionnellement suffoqué par sa mère, Bigg T. Cloane." La mère démentie est en prison.

Le Bytown Advocate dit qu'une enquête a été tenue dans le township de Goulburn, le 7 du mois courant, sur les corps de Edward et Ellen Hand trouvés morts à environ un mille et demi de la taverne de Brown. Il paraît que cet infortuné Hand, s'est retourné chez lui avec sa femme à une heure avancée de la nuit, et qu'en conséquence des mauvais chemins, sa voiture versa, et que tous deux furent tués dans leur chute. Le jury a rendu un verdict de "mort accidentelle."—Minerva.

Incendie à Sorel.—Jeudi dernier, le 13 du courant, le feu se déclara dans un magasin appartenant à Mme Kelly, près du Marché. L'alarme fut donnée immédiatement, et pendant que que temps les citoyens furent dans l'appréhension que le feu ne se communiquât à une suite de bâtisses en bois contigues au magasin de Mme Kelly mais on parvint heureusement à arrêter les progrès de l'incendie, et il n'y eut que le magasin de Mme Kelly qui fut consumé.—Ibid.

NOUVELLES MARITIMES.

NAUFRAGES.—L'homme sauté si terriblement du naufrage de la goélette Gaspé Packet est arrivé ici et rapporte que les boys sont au nombre de six, parmi lesquels M. Anselme Thibodeau, cultivateur de la Grande Ligne de la Bie en Chaleurs. Le capitaine Brulat avait été emporté à la mer environ douze heures avant le naufrage.

Le bâtiment qui a été vu échoué à Montserrat est la barque Elizabeth Atkinson, capitaine Mowrum, parti d'ici le 27 du mois dernier pour Hull, chargée de bois. On croit que le navire et son chargement seront totalement perdus. Le capitaine et l'équipage sont arrivés à Québec.

Les passagers et l'équipage de l'Européen avec une partie des agrès, du navire naufragé, sont arrivés ici, aboard de la goélette Lady Bagot. Le capitaine M-Bile est resté auprès du navire pour sauver tout ce qu'il pourrait.

La coque, la cargaison et les agrès et apparaux, de la barque Reoper, naufragée près de Millevaches, ont été vendus mardi, la coque £18, et la cargaison (consistant en pioches, machettes, d'uzes, etc.) £50. Nous ignorons à quel prix ont été adjugés les agrès, etc.

La coque, les agrès et la cargaison du brick Eliza Ann, naufrage à Saint Anne, ont été vendus mardi à la messe.

Les journaux de Trois-Rivières annoncent l'arrivée à Saint Jean, le 25 octobre, du bâtiment de guerre Hyacinth amenant le brick Rosanna, parti de Québec pour Gaspar, avec un chargement précieux de bois potasses, etc., et cédé au capitaine St. George comme souçon de piraterie.

Les agents de ce navire ont fourni l'explication suivante à ce sujet:

Les agents figurent, il y a quelque temps, une lettre du capitaine M. Neiley, sous le commandement de qui le brick avait laissé Québec, dans laquelle il émit dit que trois hommes de l'équipage ayant refusé de faire leur devoir, on descendit le fleuve, il fut obligé de relâcher à la baie Saint George pour en obtenir d'autres à leur place, et qu'après les avoir obtenus, le bâtiment fut à la voile le 20 le commandement d'un nouveau capitaine, M. Doyle, la santé de M. M. Neiley ne lui permettant de se remettre en mer autrement que comme passager. Il n'avait fait qu'environ vingt milles quand survint par une rafale avec une grosse mer de l'avant, en virant de bord les mâts manquèrent et les deux mâts se cassèrent un peu au-dessus du pont, en conséquence de quoi le bâtiment fut écarté.

Le capitaine Doyle est venu à Québec depuis, avec une partie des hommes de l'équipage de la Rosanna, dont il rapporte succéder avec celui qui l'a fait. Les agents ont appris qu'un des hommes de l'équipage (le capitaine) avait souvent décliné, en descendant le fleuve, qu'il se vengerait du capitaine Doyle d'une manière ou d'une autre. Il était un de ceux qui refusèrent de faire leur devoir, et c'est pour satisfaction sa vengeance qu'il a donné de fausses informations au capitaine de l'Hyacinth.

Les journaux d'Halifax annoncent le naufrage à Port-Judy d'un brigantin nommé Virgin, chargé de charbon, qui a péri avec tout ce qu'il y avait de monde à bord. Quatre cadavres mutilés, dont un celui d'une femme, ont été rejetés par la mer sur le rivage.—Canadien

MEURTRES.—Jeudi dernier au soir, un charpentier nommé Antoine Lindsay, natif du Bas-Canada et de race mêlée, français et indienne, dit le Chronicle and Gazette de Kingston, a été tué par un Canadien-français du nom de Lamarche, vieillard infirme avec lequel lui et sa famille occupaient des appartements séparés dans la même maison à l'extrémité ouest de la ville. Il paraît que Lindsay et sa femme avaient souvent des querelles ensemble, et que dernièrement celle-ci s'était réfugiée dans l'appartement de Lamarche. Jeudi soir, Lindsay vint chez ce dernier chercher quelques effets qui lui appartenaient, voulant quitter la maison tout-à-fait. Lamarche lui ayant dit de sortir de sa chambre, il répondit qu'il sortirait lorsqu'il aurait eu ses effets, ce qu'il était venu chercher. Là-dessus Lamarche le frappa à la tête, à coups redoublés, avec un morceau de bois, et l'infortuné mourut de ses blessures le lendemain matin entre 5 et six heures. On laisse une femme et quatre enfants dans le dénuement. Lamarche avait disparu, mais la police était à ses trousses et l'on ne doutait point qu'il ne fût pris.

UN AUTRE.—Un noir du nom de John Johnson est mort à Hamilton, il y a eu dix-huit jours, de suites d'un coup de couteau qui lui avait été porté quinze jours auparavant, dans un hôtel à Port-Dover où il était cuisinier, par un autre noir du nom de William Dove, demeurant à Hamilton, qui lui en voulait et qui se rendit à Port-Dover, par la diligence, exprès pour faire le coup. Celui-ci entra dans la cuisine, saisit un couteau et en frappa Johnson sous le bras. L'assassin fut arrêté aussitôt et loloé dans la prison de Simcoe. Johnson revint à Hamilton où demeurait sa femme, et languit jusqu'au jour indiqué.—Ibid.

Un jeune homme de Saint Antoine de



